LISTE DES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DU CPAS DU MERCREDI 19 MAI 2021

Présents : Armand Hermans, président du CPAS

Louis Waxweiler,

Jane White, Marc Joseph, conseillers du CPAS

Annie Vanderhaegen, Bernard Carpriau, Carol Delers, Arlette De Ridder, Guido Schollen, Jacqueline Moreau, Houda Khamal Arbit, conseiller du CPAS conseillers

du CPAS

Audrey Monsieur, directeur général

Absents:

Excusés: Rudi Seghers, directeur général adjoint

Le président ouvre la séance à 20h00.

Application des articles 285 et 330 du décret du 22 décembre 2017 sur l'administration locale

1. Politique et Organisation – Approbation du procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 21/04/2021

Le Conseil approuve à l'unanimité des voix le procès-verbal de l'assemblée du Conseil du 21/04/2021.

A. SEANCE PUBLIQUE

- 1. Politique et organisation Approbation d'un point ajouté à l'ordre du jour en cas d'urgence
- 2. Politique et organisation Notification des décisions du bureau permanent 06/05/2021

Notification des décisions du bureau permanent 06/05/2021

3. Politique et organisation - TMVS DV - Assemblée générale annuelle 15/06/2021 - approbation de l'ordre du jour et nomination d'un représentant

Le conseil du CPAS approuve l'ordre du jour de l'assemblée générale de TMVS dv du 15/06/2021:

- 1. Entrée des participants et transfert d'un participant
- 2. Mise à jour des annexes 1 et 2 des statuts suite à l'entrée de participants et au transfert d'un participant
- 3. Rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2020
- 4. Rapport du commissaire aux comptes
- 5 a. Approbation des comptes annuels de l'exercice 2020 clos le 31 décembre 2020
- B. Approbation de la proposition d'affectation du bénéfice pour l'exercice 2020
- 6. Décharge des administrateurs et du commissaire
- 7. Nominations statutaires conseil d'administration

Divers et avis

Le représentant du CPAS, Bernard Carpriau, est mandaté pour approuver tous les actes et documents relatifs à l'assemblée générale de TMVS dv du 15/06/2021 et approuver les points de l'ordre du jour de cette assemblée.

Une copie de cette décision sera envoyée à TMVS dv.

4. Politique et organisation - EthiasCo SCRL - assemblée générale 2021

Le conseil du CPAS prend acte de l'assemblée générale d'EthiasCo cvba et approuve l'ordre du jour.

5. Résidence - Agrément - Terrasses (démolition) Côté parc de la résidence (1er étage blocs E, F et G)

Approbation de l'indemnité de loyer suite à la démolition des terrasses de l'appartement E11, E16, F11, F16, G11, G16

Le directeur général Audrey Monsieur Le président du CPAS Armand Hermans

Cette liste de décisions a été publiée sur le site Internet de l'administration communale le xx/xx/xxxx.

Le public peut prendre connaissance de ces décisions auprès du CPAS, avenue de Limburg Stirum 116 à 1780 Wemmel, pendant les heures d'ouverture.

Une décision du CPAS peut faire l'objet d'une plainte, qui doit alors être déposée auprès de l'autorité de tutelle dans un délai de 30 jours à compter de la publication des décisions sur le site Internet. Pour un complément d'information au sujet des plaintes contre des décisions du CPAS, nous faisons référence au guide des plaintes en matière de tutelle administrative générale de l'Agentschap Binnenlands Bestuur. Ce guide est disponible pour consultation sous le lien suivant : https://lokaalbestuur.vlaanderen.be/klachtenwegwijzer.